

Conseils de Quartiers



Rochefort Avant-Garde Martrou Les Fourriers

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE Lundi 27 mai 2024 – Centre socioculturel Primevère Lesson

12 habitants présents

- **Conseil de quartier :**

Marie-Cécile Denoits et Valérie Cauco-Mathieu, Samira Bucherie, Raymond Marchand

- **Élus :**

Christèle Morin, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts

Isabelle Gireaud, Adjointe au Maire chargée de l'Égalité, la Solidarité et l'Action sociale

Thierry Lesauvage, Vice-Président CARO, Climat, Transition écologique, Aménagement du Territoire, Mobilités

- **Services municipaux et communautaires :**

David Bodin, Directeur Général Adjoint des Services à la Population

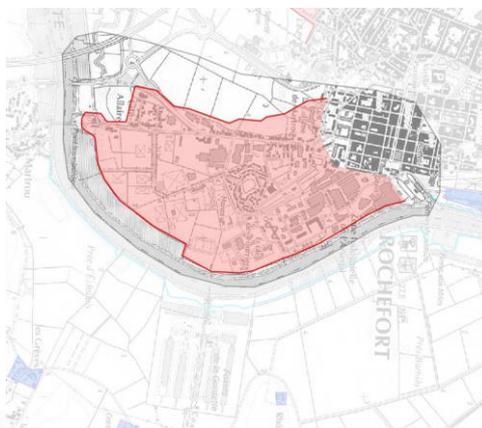
Emmanuel Dias, Directeur Citoyenneté et Action Sociale

Guillaume Michaud, Directeur Eau/Assainissement/GEMAPI

Plan digue :

Le début des travaux est envisagé fin 2025 pour le quartier (durée prévue de deux ans). Le plan digue est basé sur Xynthia + 20cm. Le tracé actuel est le même que celui présenté il y a deux ans.

Sur ce secteur la digue prendra la forme d'une butte de terre avec un cheminement piéton et vélo d'une largeur de 3.5 m.



Présentation de l'inventaire du petit patrimoine des quartiers par l'ARCEF :

L'Association pour la Restauration du Centre et des Faubourgs de Rochefort a présenté son opération d'inventaire du petit patrimoine dans les quartiers.

Les habitants sont invités à participer. L'objectif est de repérer différents éléments dignes d'intérêt comme les gratte-pieds, les heurtoirs, les portes et grilles, les balcons...

Il est demandé de faire remonter ces éléments en photo par mail à arcef@arcef.fr, avec vos coordonnées et la localisation (adresse + coordonnées GPS si possible).

Pont transbordeur et avenue Jacques Demy

Les travaux des abords sont terminés et les habitants sont positifs sur le résultat. Néanmoins, des problèmes sont identifiés sur l'avenue Jacques Demy : cheminement piéton dégradé, bas-côtés impraticables par temps de pluie, piste cyclable effacée, voitures stationnées des deux côtés, containers positionnés sur le stationnement. Les piétons sont souvent contraints de marcher sur la chaussée. Il est demandé de matérialiser ce cheminement avec un marquage au sol, de prévoir un plus grand volume de containers pour éviter les dépôts sauvages et de «réfléchir à les déplacer.

Point sur les bio-déchets

Il subsiste des questionnements sur le fonctionnement du compostage. Thierry Lesauvage refait un point sur les différentes possibilités :

- Les composteurs partagés : ouverts à tout le monde, ils permettent de réaliser un compost directement sur place, c'est pourquoi il est important de bien ajouter du substrat à chaque utilisation, cela évite également la prolifération de moucheron
- Les points d'apport volontaire : accessibles aux habitants avec un badge qui est distribué gratuitement à la CARO, accessibles aux touristes avec un système de QR Code. Il est précisé que les badges ont été mis en place pour éviter les dépôts d'ordures classiques.
- Les composteurs individuels : à installer chez soi, distribués gratuitement par la CARO

Projet d'implantation d'une micro-usine de méthanisation

Ce projet est privé, cependant des informations seront données avant. C'est un circuit complètement fermé, du déchargement jusqu'à la méthanisation pour éviter toute odeur.

Parc central de l'Avant-Garde, Butte aux jeux

A une époque il y a eu beaucoup de dégradations et les équipements ont finalement été enlevés. Les animatrices souhaiteraient en refaire un lieu de vie où les habitants du quartier se retrouvent avec des bancs, des tables de pique-nique, des corbeilles. Concernant l'aire de basket, il est prévu son remplacement par un city-stade, comme dans les autres quartiers. Pour que ce lieu soit investi et préservé il serait pertinent d'associer les habitants et le centre social à la réflexion, comme cela a été fait sur le Petit-Marseille avec un groupe de parents.



Avenue du 11 Novembre

Les animatrices demandent si le chemin formé naturellement par les piétons derrière l'abribus de Leclerc peut être aménagé « officiellement ». Ce terrain n'appartient pas à la ville mais à Leclerc.

Concernant le travail de diagnostic mené par les animatrices cet hiver sur les problèmes de trottoirs, une partie des réparations a été effectuée, un point sera refait avec le service Aménagement Urbain pour la suite.

Une bande podotactile a été demandée au niveau du passage piéton de la boulangerie.

Avenue de la Charente

Une réflexion est en cours avec les services Aménagement Urbain et Espaces Verts pour aménager un cheminement piéton sur le sentier entre l'avenue de Charente et les maisons, reprendre le sol (car la pelouse n'est pas non plus praticable par les fauteuils ou poussettes), installer un distributeur de sacs à déjections canines car c'est un sentier où il y en a beaucoup, installer un rehaussement à sa sortie en face de la CAF car la traversée est très dangereuse et un miroir pour obliger les voitures à ralentir et les alerter sur la présence de piétons.

Sécheresse 2022 et reconnaissance de la commune en catastrophe naturelle

La Ville de Rochefort avait fait une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2022. Elle a été rejetée par la commission interministérielle du 13/06/23. Un recours gracieux a été adressé au Ministère de l'intérieur, au Préfet, la Région, le Département et le député de circonscription par la Commune de Rochefort. La Ville n'a pas reçu de réponse pour le moment, les délais étant très longs.

Les propriétaires concernés peuvent aussi se mettre en contact avec l'ASSPB17 - Association des Sinistrés de la Sécheresse sur les propriétés bâties : <http://asspb17.free.fr/spip/> ou avec SOLIHA (pour les questions de travaux, permanences à la CARO tous les 15 jours) : <https://soliha.fr/>

Pour toute demande individuelle concernant votre quartier,
le **Service Proximité** de la Mairie est à votre écoute au **05 46 82 65 65**.

